

## **ETUDE OPIIEC : METIERS DE L'OPEN SOURCE : RECOMMANDATIONS DE L'OPIIEC**

Ces recommandations ont été validées par la Commission paritaire de l'OPIIEC lors de sa réunion du 17/12/2008.

### **1°) Investir dans la formation initiale**

Des investissements sont nécessaires à ce niveau car il manque de professeurs pour former des informaticiens de haut niveau capables de faire de la R&D, qui est une activité à forte valeur ajoutée. Dans cette optique, le logiciel libre est important car il permet une bonne compréhension du fonctionnement d'un logiciel et d'un système informatique, puisqu'on a accès à toutes les parties du logiciel ou du système. On peut ainsi former des spécialistes informatiques qui en plus sont familiers avec le fonctionnement des communautés et des projets en logiciel libre, ce qui permet à la France de conserver son avance sur le sujet. De plus, La communauté c'est comme une formation continue, basée sur l'émulation. Le logiciel libre est un facteur d'attraction pour les jeunes étudiants vers les carrières scientifiques. Néanmoins, il est important d'étudier les deux facettes du logiciel, le propriétaire et le logiciel libre.

### **2°) Structurer le logiciel libre**

Pour apporter plus de valeurs aux entreprises françaises le logiciel libre en France doit se structurer. L'apport de valeur aux entreprises doit être clairement l'objectif principal de ces formations. Ce doit être un pré requis dans les formations initiales. La compétition du libre dans l'éducation stimule les éditeurs « propriétaires » qui commencent à y investir fortement, ce qui a aussi un effet d'émulation.

En matière de formation initiale, un focus pourrait être fait sur les organismes dispensant des formations (prenant en compte le logiciel libre) accessibles en contrat de professionnalisation.

### **3°) Conserver l'influence française dans le logiciel libre : les profils experts**

Il faut pousser à la formation de ces fameux « core developpers » et « committers », ces architectes qui gèrent les projets libres, qui font de la veille de haut niveau, allouent les

compétences, valident les choix, le tout dans un environnement très distribué. Ils influent fortement sur les communautés et permettent donc aux besoins des entreprises françaises d'être mieux pris en compte et ainsi d'améliorer leur compétitivité. Ce type de formation peut être développé en association avec les universités qui ont déjà des cycles de formation sur le sujet.

#### **4°) Cultiver l'ouverture : les profils intégrateurs**

Les entreprises ont besoin de compétences sur des systèmes mixant logiciel libre et propriétaire et capable d'intégrer ses systèmes selon les besoins métiers des utilisateurs. Des formations courtes et complémentaires permettraient aux deux mondes de mieux se comprendre. Ces formations sont plus axées sur les environnements respectifs que sur la technique. Ces formations, plus légères, peuvent être réalisées dans tous types d'instituts

#### **5°) Améliorer la gestion de projet**

Les formations en gestion de projets informatiques permettent de mieux utiliser le potentiel du logiciel libre, mais aussi de mieux l'intégrer au reste du SI, aux logiciels propriétaires. Ce sont des compétences peu délocalisables et capables de gérer la complexité et la criticité grandissante des SI.

#### **6°) Valoriser l'expérience**

Il y a beaucoup d'autodidactes et de techniciens compétents en logiciel libre ; de nombreux informaticiens dépassant la quarantaine voient leur valeur sur le marché baisser, mais ils ont une expérience précieuse pour les projets en logiciel libre. Les VAE et les périodes de professionnalisation seraient un très bon moyen de qualification pour ces populations et donc pour faire face à la pénurie de compétences.

#### **7°) Mettre en place des Actions collectives de formation**

- Formation à l'écosystème (différents acteurs), aux cycles économiques et « business models » de l'open source, dans une perspective d'apport de valeur.
- Formation « Pratique du droit à titre accessoire » concernant les différents types de licences de logiciels et les connaissances en propriété intellectuelle, en lien avec l'open source.
- Formation en gestion de projets informatiques mixant logiciel libre et logiciel propriétaire (outils, méthodologies : par exemple, pour évaluer le coût final d'un projet).
- Formation sur les aspects collaboratifs : entre SSII et spécialistes du logiciel libre ; dans les communautés open source.



Ces différentes formations pourraient être suivies indépendamment ou en totalité (parcours modulaire).